Image not found or type unknown

Licenciement et mise à peids à titre concervatoire

Par **MOUHSAINE_old**, le **10/11/2007** à **11:35**

Je suis directeur d'une structure j'ai été agressé par un salarié proche du président et aucune sanction n'a été prise contre lui. Au contraire, on m'envoie une lettre pour un entretien préalable au licenciement pour motif personnel mais comme j'étais toujours en accident de travail je n'ai pas pu m'y rendre. On m'envoie alors une autre lettre pour des faits graves car il parait que des documents ont disparus!
Dois-je obligatoirement assisté à cet entretien de licenciement ou pourrai'je être remplacé par mon avocat? Physiquement et moralement et d'aprés mon médecin je ne suis pas en état d'assister à ce genre d'entretien.
Merci beaucoup de votre aide.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés